

Au Conseil fédéral
Palais fédéral
3003 Berne

Berne, le 12 janvier 2021

COVID-19 – Renforcer les aides pour la vitiviniculture et la restauration

Monsieur le Président de la Confédération

Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux,

L'Interprofession de la vigne et des vins suisses IVVS et la Fédération suisse des vignerons FSV ont pour but de représenter, de promouvoir et de défendre les intérêts du vignoble suisse et de l'encavage. Nous nous permettons ainsi de vous faire parvenir ce courrier comprenant les revendications de la branche afin d'assurer la sauvegarde des vignerons, des vignobles et des vins suisses dans ce contexte actuel de crise prolongée.

La situation gravissime dans laquelle le COVID-19 a plongé le pays depuis début 2020 requière des mesures concrètes et directes pour la vitiviniculture et par voie de conséquence pour la restauration. Toutes les mesures doivent être prises pour garantir que les chaînes de valeur continuent à fonctionner tout au long de cette situation de crise. Il est de ce fait primordial que tant les viticulteurs, les vignerons-encaveurs, les coopératives les négociants ainsi que la restauration puissent être soutenus et maintenir des perspectives d'avenir.

Les mesures décidées ont amené à la fermeture des principaux canaux de vente du secteur vitivinicole et donc au blocage presque total des ventes directes, ce qui le plonge dans une situation de crise sans précédent. A cela s'ajoute l'interdiction d'événement en nombre. Cela fait bientôt une année qu'il n'y a pas d'anniversaires, de mariages, de foires, de festivals, d'assemblées générales en présentiel et même les apéritifs après les ensevelissements sont interdits.

Selon le dernier communiqué de presse de GastroSuisse, d'ici à la fin mars, la moitié des entreprises du secteur de l'hôtellerie et de la restauration feront faillite si elles ne reçoivent pas dès maintenant une compensation financière immédiate. Ceci aurait des conséquences désastreuses pour notre branche. Il est estimé que l'on perd 40% du marché en période de fermeture de restaurants, ce qui équivaut à une perte de chiffre d'affaires estimée à CHF 50 mio par mois. Le Conseil fédéral doit décider ces prochains jours si la fermeture des restaurants sera prolongée jusqu'à la fin février, comme il l'a annoncé au début janvier. Nous appelons le Conseil fédéral à indemniser financièrement, notamment à fonds perdu, la vitiviniculture et la restauration immédiatement et sans complications.

Face à l'urgence, nous vous appelons, le Conseil Fédéral, à une nouvelle appréciation de la situation financière que traverse notre secteur provoquée par les mesures sanitaires. Nous demandons que la confédération couvre intégralement nos pertes sur la base des chiffres d'affaires 2015 à 2019.

De plus, la branche vitivinicole unie demande :

- **Une aide supplémentaire à la promotion** : il est urgent de soutenir une promotion active et massive des vins suisses afin de reprendre des parts de marché, en Suisse et à l'étranger.

- **La mise en place d'une réserve climatique** : la situation actuelle conduit à des pertes de parts de marché pour les vins suisses lors de faibles récoltes, ce qui tend le marché et accentue la pression à la baisse des prix. Ces parts de marché sont ensuite difficiles à récupérer. La réserve climatique est donc primordiale pour lisser l'offre. Il s'agit d'une vue à moyen et long terme pour l'avenir de la branche.
- **La modification du système des contingents tarifaires** : le Conseil fédéral est prié d'étudier une possible modification des contingents tarifaires pour les importations de vin.
- **L'adaptation de la franchise quantitative** de 5 à 2 litres de vin dans le cadre du commerce frontalier : ce taux ne tient pas suffisamment compte des intérêts de l'économie vitivinicole suisse. Dans les régions frontalières, le passage quotidien d'usagers facilite grandement le trafic privé de marchandises, influençant l'écoulement des produits de la vitiviniculture suisse. Une meilleure prise en considération de cette réalité doit être faite.

Nous vous saurions gré de communiquer ouvertement sur les différentes demandes faites par le secteur vitivinicole afin d'informer directement l'ensemble des producteurs et des acteurs politiques.

Par avance, nous vous remercions de bien vouloir étudier nos propositions et restons volontiers à la disposition de vos services pour en discuter et leur fournir de plus amples informations.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la Confédération, Mesdames les Conseillères fédérales, Messieurs les Conseillers fédéraux, à l'assurance de notre haute considération.

Interprofession de la vigne et des vins suisses

Le Président



Marco Romano, Conseiller national

Fédération suisse des vignerons

Le Président



Frédéric Borloz, Conseiller national

Copie pour information à :

- Office fédéral de l'agriculture
- Union suisse des paysans